

TARKETT
COMMUNIQUE
DE PRESSE

« CIRCULARS 2016 » :
TARKETT SÉLECTIONNÉ PARMIS LES FINALISTES
POUR LE PRIX DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
MULTINATIONALE



Paris, le 3 décembre 2015

Tarkett, un leader mondial des solutions innovantes de revêtements de sol et de surfaces sportives, annonce sa sélection parmi les finalistes des *Circular Economy Multinational Awards*. Ce prix fait partie du programme 2016 des Circularity Awards¹ organisé dans le cadre du World Economic Forum (Forum Economique Mondial) de Davos, en collaboration avec Accenture. Ils récompensent des personnalités, des entreprises et des représentants de la société civile, qui contribuent de manière significative à l'économie circulaire.

Depuis plusieurs années, Tarkett s'est engagé dans la transition vers une économie circulaire nourrie des principes Cradle to Cradle®. Depuis 2011, Tarkett, guidé par cette vision, déploie une stratégie globale de développement durable basée sur son modèle de « design en circuit vertueux » (« Closed-loop circular design »). L'entreprise s'appuie également sur une stratégie ambitieuse d'éco-innovation à toutes les étapes du cycle de vie d'un produit (conception, fabrication, usage et recyclage), qui contribue à la santé et au bien-être des personnes et à la protection de l'environnement.

« *Etre finaliste des Circularity 2016 est une reconnaissance pour tous les employés Tarkett ainsi que pour nos partenaires, qui ont déployé leur énergie et leur créativité dans la Perspective d'un nouveau modèle d'économie circulaire, au bénéfice des Personnes, de la Planète et des Profits* » déclare Michel Giannuzzi, Président du directoire de Tarkett. « *Ce modèle économique est source d'innovation et d'avantage concurrentiel, ce qui nous conforte dans notre vision de développer de manière durable et responsable notre activité.* »

Tarkett est en première ligne dans la mise en place des standards de son secteur, en concevant des produits respectueux à la fois de la santé et de l'environnement dans un système d'économie circulaire guidé par les principes Cradle to Cradle®. Dans ce domaine, Tarkett fait figure de pionnier en utilisant par exemple des plastifiants sans phtalate pour ses sols vinyles, dans tous ses sites de production en Europe et aux Etats-Unis, offrant ainsi une utilisation responsable du PVC. Tarkett a pour objectif de déployer cette nouvelle technologie dans l'ensemble de ses sites d'ici 2020.

De plus, Tarkett a développé des solutions de revêtements de sol contribuant à une meilleure qualité de l'air intérieur – avec de faibles émissions de COV², des anti-allergènes et une technologie permettant de capturer les particules de poussière dans l'air – tout en concevant des produits à partir de matériaux recyclés, en développant des programmes de recyclage, en mettant en place des circuits d'eau en boucle fermée et en utilisant des énergies renouvelables.

Tarkett a été choisi comme finaliste de cette catégorie « Multinational » aux côtés d'autres entreprises comme Caterpillar, Philips, HP, Unilever et Veolia. Les gagnants seront annoncés lors de la cérémonie de la réunion annuelle du Forum économique mondial à Davos en janvier 2016.

À propos de Tarkett

Tarkett est un leader mondial des solutions innovantes de revêtements de sol et de surfaces sportives. Offrant une large gamme de solutions intégrant des sols vinyles, linoléum, caoutchouc, moquettes, parquets & stratifiés, gazons synthétiques et pistes d'athlétisme, le Groupe sert ses clients dans plus de 100 pays dans le monde. Avec 12 000 collaborateurs et 34 sites industriels, Tarkett vend 1,3 million de mètres carrés de revêtement de sol chaque jour, à destination des hôpitaux, des écoles, de l'habitat, des hôtels, des bureaux ou commerces et des terrains de sport. Engagé en faveur du développement durable, le Groupe a mis en place une stratégie d'éco-innovation et promeut l'économie circulaire. Tarkett, dont l'activité est répartie de manière équilibrée entre l'Europe, l'Amérique du Nord et la zone des pays de la CEI, de l'Asie Pacifique et de l'Amérique latine, a réalisé 2,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2014. Tarkett est coté sur le marché réglementé d'Euronext (compartiment A, code ISIN FR0004188670, code mnémonique : TKTT). www.tarkett.com

Relations Investisseurs

Tarkett - Jacques Bénétreau - jacques.benetreau@tarkett.com

Tarkett - Alexandra Baubigeat Boucheron - alexandra.baubigeatboucheron@tarkett.com

Contact Presse

Tarkett - Véronique Bouchard Bienaymé - communication@tarkett.com

Brunswick - tarkett@brunswickgroup.com - Tél. : +33 (0) 1 53 96 83 83

1- <https://thecirculars.org/finalists>

2-COV : Composés Organiques Volatils